

Master professionnel ECONOMIE ET POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ENERGIE

OBJECTIFS

Le contexte énergétique européen, voire mondial, est caractérisé par : une diversification des ressources énergétiques, la libéralisation du secteur, des innovations technologiques importantes tant au niveau de l'offre que de l'utilisation, une considération accrue des problèmes environnementaux. Dans ce contexte, la conception et la réalisation des systèmes énergétiques relèvent le plus souvent de décisions décentralisées.

La formation conjugue différentes approches complémentaires : l'analyse des marchés et des stratégies d'acteurs dans le domaine de l'énergie, l'analyse financière appliquée au secteur énergétique, l'état de l'art des techniques de base des systèmes énergétiques, la gestion de projets énergétiques, l'analyse environnementale des systèmes énergétiques.

Compétences acquises à l'issue de la formation :

Connaissance :

- des principales caractéristiques économiques et géopolitiques du secteur de l'énergie,
- des grandes questions énergétiques contemporaines,
- des différentes filières de production et de distribution de l'énergie,
- des modes et modélisation de formation des prix des énergies

Maîtrise :

- des méthodes d'analyse des filières, des marchés et des stratégies des entreprises énergétiques,
- des critères de choix d'investissement utilisés pour évaluer les projets énergétiques

Maîtrise des méthodes et outils

- de construction et d'utilisation d'un bilan énergétique,
- de construction de scénarii prospectifs,
- du montage de projets de financement et de projets énergétiques (de la conception à la mise en œuvre)
- de la rentabilité d'un projet énergétique,
- des techniques du trading sur les marchés énergétiques

MODE DE RECRUTEMENT

Les diplômes requis pour rentrer en seconde année M2 de la Spécialité EPEE sont : première année de Master (M1) de l'Université de Bourgogne et première année de Master (M1) mention économie de l'environnement et de l'énergie de l'Université de Paris-X Nanterre

Autres admissions envisagées :

- première année de Master (M1) d'une université extérieure dans un domaine proche des thèmes suivants : sciences économiques, économétrie, économie appliquée, sciences de gestion...
- première année de Master (M1) d'une université extérieure¹ dans un domaine proche des thèmes suivants : sciences physiques, chimie, mathématiques...
- diplôme d'ingénieur,
- diplôme d'une grande école de commerce,
- étudiants étrangers titulaires de formation équivalente.

■ **Admission sur sélection :**

L'admission des candidats est prononcée par un jury d'admission après examen du dossier (60 ECTS requis), complété par un entretien.

Après examen des dossiers de candidature (parcours académiques, distinctions, appréciations, etc.), le processus de sélection des candidats aboutit à l'établissement d'une liste de candidats présélectionnés. Ces derniers doivent ensuite avoir un entretien avec un jury composé d'enseignants de cette deuxième année de Master afin d'évaluer leur motivation et la logique de leur démarche.

Les étudiants étrangers non francophones ou non titulaires d'un diplôme français, devront satisfaire à une épreuve dans le but de vérifier leur niveau en langue française (TEF ou DELF).

La Spécialité EPEE pourra accueillir jusqu'à 40 étudiants par an.

■ **par validation d'acquis ou équivalence de diplôme**

Les demandes d'accès par validation ou équivalence relevant de la formation initiale doivent être déposées auprès du secrétariat pédagogique = [lien e-mail vers les deux secrétariats uB et IFP] Les étudiants relevant de la formation continue doivent s'adresser Service de Formation Continu de l'Université de Bourgogne – SUFCOB = [lien page web du SUFCOB à l'uB] (03.80.39.51.80).

ORGANISATION DE LA FORMATION

Présentation des UE

SEMESTRE 1

UE 1 Géopolitique et Economie industrielle

UE 2 Calcul économique et Analyse des filières

UE 3 Outils et Méthodologie d'analyse des filières

UE 4 Langue vivante

SEMESTRE 2 - Parcours Economie et finance des marchés de l'énergie

UE 8 Analyse économique et stratégies sur les marchés de l'énergie

UE 9 Analyse quantitative des marchés de l'énergie

UE 10 Stage et mémoire

■ Tableau des UE et Contrôle des connaissances

SEMESTRE 1

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Géopolitique et Economie industrielle	Econométrie	9	9	18	-	projet			1
	Physique de l'énergie	18		18	-	CT - écrit			1
	Economie et géopolitique de l'énergie	36		36	-	CT - écrit			1
	Economie industrielle appliquée	21		21	-	CT - écrit			1
TOTAL UE 1		84	9	93	6				

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Calcul économique et Analyse des filières	Calcul économique	18	18	36	-	CT - écrit			1
	Analyse des filières énergétiques	54		54	-	projet - écrit			1
TOTAL UE 2		72	18	90	6				

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils et Méthodologie d'analyse des filières	Analyse des bilans énergétiques	24		24	-	CT - écrit			1
	Financement de projets	24	6	30	-	CT - écrit			1
	Economie et politique de l'environnement	24		24	-	CT - écrit			1
	Finance de marché appliquée	18	6	24	-	projet - écrit			1
TOTAL UE 3		90	12	102	6				
UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Langue vivante	Langue					CT - écrit			
TOTAL UE 4					3				

TOTAL S1		246	39	285	21				
-----------------	--	------------	-----------	------------	-----------	--	--	--	--

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

SEMESTRE 2 - Parcours Economie et finance des marchés de l'énergie

UE 8	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef	
Analyse économique et stratégies sur les marchés de l'énergie	2 cours à valider									
	Analyse des stratégies	18		18	-	projet			1	
	Calcul économique	18		18	-	CT - écrit			1	
	Formation des prix	24		24	-	CT - écrit			1	

TOTAL UE 8		60		60	10				
UE 9	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Analyse quantitative des marchés de l'énergie	2 cours à valider								
	Optimisation des systèmes	12	12	24	-	projet			1
	Modélisation appliquée	9	9	18	-	projet			1
	Trading	9	9	18	-	CT - écrit			1
TOTAL UE 9		30	30	60	9				
UE 10		CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Stage - Mémoire									
TOTAL UE 10					20				
TOTAL S2		90	30	120	39				

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 18 octobre 2004 ;

Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

● **Sessions d'examen : précisions**

Les examens (oraux ou écrits) se déroulent à la suite des enseignements en respectant les semestres universitaires.

La session de rattrapage a lieu la première semaine de septembre.

Les notes sont obtenues à l'issue d'un examen (écrit ou oral). La moyenne de l'UE est calculée en pondérant ces notes par le coefficient (matière). La moyenne semestrielle et celle de l'année sont obtenues en pondérant chaque note d'UE par le nombre de crédits européens correspondant.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION :

Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION :

Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Précisions :

En plus des dispositions générales précisées dans les procédures de validation des parcours M2 figurant dans la présentation générale de la mention Sciences Economiques du Master Economie-Gestion = [mettre un lien avec la FF mention], les dispositions spécifiques à la spécialité Economie et Politiques de l'Environnement et de l'Energie sont les suivantes.

Seules les matières pour lesquelles une note est inférieure à 10 dans les unités non capitalisées doivent être repassées au cours de la deuxième session.

L'UE 10 Stage valide la capacité de l'étudiant à construire et développer un projet L'UE 10 n'est pas compensable.

Stage

Stage en entreprise de cinq mois en moyenne.

L'étudiant présente ses travaux lors d'une soutenance orale.

DEBOUCHES

Les jeunes diplômés peuvent notamment prétendre aux postes:

- responsable de projet énergétique : montage et financement,
- conseiller stratégique et financier au sein d'une entreprise énergétique,
- ingénieur d'affaires dans une entreprise proposant des services énergétiques intégrés,
- responsable de la gestion des flux consommés (eau, énergies) dans une entreprise ou une collectivité locale,
- ingénieur / économiste dans une compagnie du secteur de l'énergie, un bureau d'études, une collectivité locale, une agence gouvernementale ou un organisme international,
- expert des problèmes environnementaux liés à l'énergie auprès des institutions nationales et internationales...

CONTACTS

Responsable : Marie-Claude Pichery Professeur

Scolarité – secrétariat pédagogique : Patricia LADOUCE ☎ 03.80.39.54 31 patricia.ladouce@u-bourgogne.fr

Composante(s) de rattachement ▪ UFR de Sciences Economiques et de Gestion

en co-habilitation avec :

- Institut Français du Pétrole
- Université de Paris X Nanterre - Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires